

**PROCES-VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Samedi 8 avril 2017 à Valderoure**

L'an deux mille dix-sept, le huit avril, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery, se sont réunis dans la Salle du conseil municipal de Valderoure sur convocation du conseil d'administration en date du 24 mars 2017.

Etaient disponibles avec la convocation et sur le site internet du Conseil de développement les documents suivants :

- le rapport d'activité pour l'année 2016
- le bilan financier pour l'année 2016
- le projet de programme d'actions pour l'année 2017
- le budget prévisionnel pour l'année 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. Ivan Martouzet en sa qualité d'administrateur de l'association. Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par Mme. Catherine Séchet.

Le Président constate que dix-huit sur trente-cinq membres à jour de leur cotisation 2016 avec voix délibératives et que la totalité (dix-neuf) des membres à jour de leur cotisation 2017 avec voix délibératives sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président de séance rappelle l'ordre de jour :

- 1) RAPPORT MORAL ET RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 2016**
- 2) PROGRAMME D'ACTIVITES ET BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2017**
- 3) RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 4) QUESTIONS DIVERSES**

Le Président met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

**1) Rapport moral et rapport financier pour l'année 2016**

Ivan Martouzet et René Perier, pour le Bureau du Conseil de développement, présentent le rapport moral 2016 de l'association.

Le rapport d'activités 2016 est présenté en vidéo projection par Renaud Dumas, chargé de missions de l'association. Ce diaporama reprend synthétiquement le contenu du document accompagnant la convocation.

**L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral ainsi que le rapport d'activité 2016** qui lui a été soumis.

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2016.

**L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier** et le report à nouveau qui lui a été soumis et donne quitus au trésorier.

## 2) Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2017

Chaque membre « référent » des groupes de travail du Conseil de développement présente le projet de programme d'activités 2017 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation.

Après discussions et délibération, **le programme d'actions 2017 est adopté à l'unanimité.**

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2017, **l'assemblée générale valide le dit projet de budget prévisionnel.**

## 3) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le second tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : Mme. Marie-José Caccialupi-Richier, M. René Perier et M. Pierre Fabre.

Il est fait appel à candidatures.

René Perier, Pierre Fabre et Stéphane Amour sont candidats.

**Les trois candidats : M. Pierre Fabre, M. René Perier et M. Stéphane Amour sont élus à l'unanimité.**

Le nouveau Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit comme suit :

- Monsieur AMOUR Stéphane ;
- Madame CAMPODONICO Geneviève ;
- Monsieur FABRE Pierre ;
- Madame JACQUIN Catherine ;
- Monsieur MARTOUZET Ivan ;
- Monsieur PARZY Laurent ;
- Monsieur PERIER René ;
- Madame SIMON Françoise ;
- Madame TREVET Nicole.

## 4) Questions diverses

Aucune question diverse n'a été proposée à l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h25 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire de séance.

Le président de l'AGO

Ivan Martouzet



Le secrétaire de l'AGO

Catherine Séchet

